



## ENTRETIEN D'ÉVALUATION : BOYCOTT !

En 2022, l'Administration des Finances Publiques persiste à privilégier l'individualisation et non le collectif : cette attitude toxique a pour conséquence d'isoler les agent(e)s, de les mettre en concurrence et davantage encore sous pression.

La campagne d'évaluation 2022 est ainsi lancée sur les mêmes bases que les années précédentes... Vous serez évalué(e)s par votre supérieur(e) hiérarchique sur les résultats de votre activité en cette année 2021, avec en particulier des objectifs à remplir, individuels, quantitatifs ou qualitatifs.

Objectifs chiffrés obligatoirement assignés comme si la COVID-19 ne perturbait pas grandement l'ensemble de nos collectifs de travail, tout comme la généralisation du télétravail !

Que penser par ailleurs de la suppression incessante de postes qui génère une surcharge de travail partout, d'où l'impossibilité de réaliser le travail courant et donc d'atteindre les dits objectifs !

**Pour Solidaires Finances Publiques, il faut inverser cette tendance et réaffirmer l'évidence du collectif de travail.**

L'entretien d'évaluation permettant de « valoriser individuellement » l'agent(e), de vérifier ses « capacités d'organisation » et sa « disponibilité » s'ingénie à isoler les agent(e)s, à les dresser les un(e)s contre les autres de manière à sanctionner les prétendu(e)s plus faibles.

Cet entretien individuel nie la réalité de nos missions qui s'inscrivent dans une chaîne collective de travail, gommant la solidarité, qui constitue pourtant le quotidien des agent(e)s de la DGFIP et qui est déjà mis à mal avec la généralisation du télétravail.

Il met en compétition les agent(e)s, au détriment d'une indispensable coopération, le résultat obtenu se situant donc à l'opposé des valeurs du statut général de la Fonction Publique.

Attaquons-nous donc dès le début de l'année 2022 à cette pratique nocive !

### BOYCOTTONS L'ENTRETIEN INDIVIDUEL D'ÉVALUATION !

Solidaires Finances Publiques a toujours été favorable à la discussion sur l'organisation du travail, mais celle-ci doit se faire de manière globale au sein d'un service et non de manière individuelle.

La perte de repères et le mal-être des agents résultent de la taylorisation et de la massification du travail. Il faut combattre cette dérive et rappeler le sens du collectif !

Nous vous proposons donc un exemple de réponse au mail qui vous sera adressé par votre responsable de service :

**« *Profondément opposé(e) à l'individualisation des carrières et des rémunérations, je m'associe à la démarche collective de boycott des entretiens individuels en refusant d'y participer.* »**

Et surtout n'oubliez pas que le boycott de l'entretien individuel n'empêche pas le recours contre l'évaluation professionnelle !

## ORGANISEZ DES ENTRETIENS COLLECTIFS EN LIEU ET PLACE DE L'ENTRETIEN INDIVIDUEL !